

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE, DES RES-  
SOURCES ANIMALES ET HALIEUTIQUES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

DIRECTION GÉNÉRALE DES ÉTUDES ET DES  
STATISTIQUES SECTORIELLES

# Note d'information

*Enquête Permanente Agricole (EPA)  
de la campagne 2023/2024*

**BURKINA FASO**  
La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons



Utilisation des intrants, Pratiques agricoles et protection de l'environnement au Burkina Faso



*Ouagadougou, Juin 2025*



## Table des matières

.....	
Liste des tableaux et graphiques .....	3
Abréviations .....	4
Faits saillants.....	5
Introduction .....	7
1.Utilisation des intrants agricoles .....	7
2.Pratiques agricoles.....	10
3.Adoption de l'utilisation des intrants .....	11
4.Protection de l'Environnement .....	17
Glossaire .....	20
Sources et disponibilité des données.....	20
Liens connexes .....	20
Citation requise .....	20
Remerciements .....	20
Crédit photo .....	20



## Liste des tableaux et graphiques

### Liste des tableaux

<b>Tableau 1</b> : Répartition des superficies (ha et %) des parcelles selon l'utilisation des semences améliorées par région .....	7
<b>Tableau 2</b> : Répartition des superficies (ha et %) des parcelles selon l'utilisation des fertilisants par région.....	8
<b>Tableau 3</b> : Répartition des superficies (ha et %) des parcelles selon l'utilisation de la fumure organique et sa principale source par région.....	9
<b>Tableau 4</b> : Proportion (%) des responsables de parcelles ayant pratiqué / utilisé -.....	11
<b>Tableau 5</b> : Répartition des responsables de parcelles selon le nombre d'années d'utilisation de la semence améliorée sur les cinq dernières années, par région lors de la campagne 2023/2024 (%).....	12
<b>Tableau 6</b> : Répartition des responsables de parcelles selon le nombre d'années d'utilisation du NPK solide/liquide sur les cinq dernières années, par région (%) .....	13
<b>Tableau 7</b> : Répartition des responsables de parcelles selon le nombre d'années d'utilisation de l'Urée solide/liquide sur les cinq dernières années, par région (%) .....	14
<b>Tableau 8</b> : Répartition des responsables de parcelles selon le nombre d'années d'utilisation de la fumure organique sur les cinq dernières années, par région (%) .....	15
<b>Tableau 9</b> : Proportion des responsables de parcelles ayant utilisé un type de produit phytosanitaire sur les cinq dernières années, par région lors de la campagne 2023/2024 (%).....	16
<b>Tableau 10</b> : Proportion (%) des responsables de parcelles ayant utilisé des herbicides liquides/solides sur les cinq dernières années .....	17

### Liste des graphiques

<b>Figure 1</b> : Proportion des superficies (%) des parcelles par type de produit de protection des plantes et par région .....	10
<b>Figure 2</b> : Part des superficies bénéficiant de fumure organique (%).....	18
<b>Figure 3</b> : Part des superficies sous CES/DRS par région (%) .....	18



## **Abréviations**

DAP:	Di-Ammonique Phosphate
CES/DRS:	Conservation des Eaux et des Sols/ Défense et Restauration des Sols
EPA:	Enquête Permanente Agricole
NPK:	Azote, Phosphore et Potassium
RGA:	Recensement Général de l'Agriculture



## Faits saillants

### ⇒ UTILISATION DES INTRANTS AGRICOLES

- **Semences améliorées** : Seulement 16,7 % des superficies cultivées utilisent des semences améliorées, avec des taux plus élevés dans les Hauts-Bassins (39,2 %) et la Boucle du Mouhoun (25,75 %). Le reste du pays, particulièrement le Centre-Nord et le Nord, utilise faiblement les semences améliorées.
- **Engrais chimiques** : L'utilisation d'engrais est dominée par les produits NPK (41 %) et Urée (30 %), avec des taux plus élevés dans le Nord (NPK, 71,58 %) et les Hauts-Bassins (Urée, 60,04 %), tandis que le Sahel et l'Est montrent des usages plus faibles.
- **Intrants organiques** : 77,3 % des parcelles ne reçoivent pas de fumure organique, en particulier dans le Sud-Ouest (92,44 %) et les Cascades (89,7 %). Le Sahel et le Nord utilisent davantage d'intrants organiques.
- **Produits phytosanitaires** : Les herbicides sont largement utilisés (62 % des surfaces), surtout dans les Hauts-Bassins (94,98 %) et les Cascades (96,76 %), alors que les fongicides (20,9 %) et rodenticides (9,6 %) sont moins courants.

### ⇒ ADOPTION DES INTRANTS

- **Semences améliorées** : 69 % des agriculteurs n'ont pas utilisé de semences améliorées au cours des cinq dernières années, notamment dans le Sahel (81,2 %) et le Centre-Est (80,8 %). L'adoption est plus marquée dans les Hauts-Bassins et le Centre-Sud.

- **Engrais chimiques** : 45,2 % des agriculteurs n'ont pas utilisé d'engrais NPK au cours des cinq dernières années, surtout dans le Sahel (89,5 %) et l'Est (71,8 %), avec des taux plus élevés dans le Centre-Sud et le Nord.
- **Engrais organiques** : 45,6 % des agriculteurs ne les utilisent pas, avec des taux plus bas dans les Cascades et les Hauts-Bassins.
- **Produits phytosanitaires** : Plus de 90 % des agriculteurs ne les utilisent pas dans la majorité des régions, à l'exception du Centre-Nord et du Nord.
- **Herbicides** : Utilisation massive dans les Hauts-Bassins (81,6 %) et la Boucle du Mouhoun (55 %), avec un faible recours dans le Sahel (90,4 % de taux de non-utilisation).

### ⇒ PRATIQUES AGRICOLES

- **Sarco-binage** : Une pratique fréquente dans la région des Cascades (70,6 %) et le Centre-Sud (86,7 %).
- **Labour** : Le labour manuel prédomine dans le Centre-Nord (81,4 %) et le Sud-Ouest (86,5 %), tandis que le labour attelé est plus commun dans le Centre (93,7 %) et le Centre-Sud (94,7 %).
- **Semis en ligne** : Bien adopté dans le Plateau Central (92 %) et le Centre-Sud (87,3 %), marquant une modernisation progressive des pratiques agricoles.



## Enquête Permanente Agricole (EPA)

L'Enquête Permanente Agricole (EPA) est l'enquête principale qui fournit les statistiques officielles sur les productions agricoles au Burkina Faso. Elle repose sur une méthodologie rigoureuse et scientifique à chaque étape, du tirage de l'échantillon à la production des données. Cette enquête permet d'obtenir des données primaires de qualité, qui servent à établir divers indicateurs concernant l'agriculture et l'alimentation dans le pays. En plus des informations sur la production agricole, l'EPA couvre des thèmes comme la sécurité alimentaire, l'utilisation des intrants agricoles, la main-d'œuvre, la possession d'équipements de production, des animaux, ainsi que les revenus issus des ventes agricoles. L'EPA est un sondage probabiliste stratifié à deux niveaux : les villages, stratifiés par potentiel de production, et les ménages agricoles, stratifiés en fonction de la taille et des biens productifs. L'échantillon utilisé provient du Recensement Général de l'Agriculture (RGA 2019), et un renouvellement a été effectué dans le cadre de la phase 2 du RGA (2021-2023). L'échantillon de l'enquête comprend 884 villages et 5 304 ménages agricoles.

### NOTE AU LECTEUR

- Dans certains tableaux, des écarts peuvent apparaître entre les chiffres et leur total en raison des arrondis effectués lors de la génération des indicateurs.
- Les tableaux dont le titre commence ou contient le terme « **proportion** » présentent des colonnes dont la somme des lignes ne correspond pas forcément à 100 % (en réalité, la somme dans ce cas n'a pas de sens). Cela s'explique par le fait que ces colonnes proviennent de questions à choix multiple, où une parcelle peut se retrouver dans plusieurs catégories (exemple : Tableau 3).
- La liste des étiquettes utilisées pour apporter des précisions sur les estimations :

flag	Label
[s]	Nombre insuffisant d'observations pour établir des estimations fiables
[-]	Zéro observation pour établir une estimation
[w]	Vrai zéro ou valeur arrondie à zéro
[u]	Faible fiabilité à cause d'une forte variabilité (CV>33% ou erreur standar>17.5%)



## Introduction

Au Burkina Faso, l'agriculture constitue un pilier fondamental de l'économie, mais elle se trouve confrontée à plusieurs défis liés à la gestion des intrants agricoles et aux pratiques culturales. L'utilisation d'intrants tels que les semences améliorées, les fertilisants et les produits phytosanitaires est essentielle pour accroître la productivité des cultures et répondre à la demande croissante en produits alimentaires. Cependant, il devient crucial d'équilibrer ces pratiques avec la préservation de l'environnement. L'intensification agricole, si elle est mal gérée, peut entraîner des conséquences délétères sur la santé des sols, la biodiversité et la qualité de l'eau, accentuant ainsi la vulnérabilité des écosystèmes locaux. Face à ces enjeux, il est impératif de promouvoir des approches agricoles durables, telles que l'agroécologie, qui permettent de concilier les besoins de productivité avec la conservation des ressources naturelles. Ces pratiques offrent une voie pour assurer la sécurité alimentaire tout en préservant les écosystèmes fragiles du pays et en renforçant la résilience face aux défis environnementaux.

## 1. Utilisation des intrants agricoles

### • Semences améliorées

Le tableau présente la répartition des superficies agricoles en fonction du type de semence utilisée (locale ou améliorée) et de la génération des semences améliorées par région. Ainsi, les semences locales dominent avec 83,3 % des superficies totales qui sont ensemencées avec des semences locales. Certaines régions, comme le Centre-Nord (97,2 %), le Nord (96,75 %), et le Centre (95,26 %), affichent une très forte dépendance aux semences locales.

L'utilisation des semences améliorées reste relativement faible à l'échelle nationale, avec 10,8 % pour la génération 1, 3,8 % pour la génération 2 et seulement 2,1 % pour la génération 3.

Les Hauts-Bassins (39,2 % de semences améliorées) et de la Boucle du Mouhoun (25,75 %) sont les régions où l'utilisation des semences améliorées est la plus élevée. Le Nord, le Centre-Nord et le Plateau Central enregistrent les taux d'adoption les plus faibles.

Ces résultats montrent une faible adoption des semences améliorées, suggérant un besoin de promotion et de sensibilisation sur leurs avantages potentiels.

**Tableau 1** : Répartition des superficies (ha et %) des parcelles selon l'utilisation des semences améliorées par région

Région	local	Semence Améliorée génération 1	Semence Améliorée génération 2	Semence Améliorée génération 3
Boucle du Mouhoun	74,24%	15,53%	6,54%	3,68%
Cascades	76,91%	15,97% <sup>[u]</sup>	4,61% <sup>[u]</sup>	5,51% <sup>[u]</sup>
Centre	95,26%	4,99% <sup>[u]</sup>	[s]	[s]
Centre - Est	94,28% <sup>[u]</sup>	2,62%	2,97% <sup>[u]</sup>	1,13% <sup>[u]</sup>
Centre-Nord	97,20%	2,39% <sup>[u]</sup>	[s]	[s]
Centre-Ouest	91,80%	5,98%	1,49% <sup>[u]</sup>	1,72% <sup>[u]</sup>
Centre-Sud	88,49% <sup>[u]</sup>	9,37%	1,8% <sup>[u]</sup>	1,6% <sup>[u]</sup>
Est	88,72%	6,47% <sup>[u]</sup>	2,98%	2,83% <sup>[u]</sup>
hauts-bassins	60,80%	27,37%	8,26%	3,57%
Nord	96,75%	1,25% <sup>[u]</sup>	1,89% <sup>[u]</sup>	1,10% <sup>[u]</sup>
Plateau Central	94,41%	3,91%	1,24% <sup>[u]</sup>	0,43% <sup>[u]</sup>
Sahel	90,59%	[s]	[s]	[s]
Sud-ouest	85,73%	9,79%	2,29%	2,19% <sup>[u]</sup>
<b>Burkina Faso</b>	<b>83,3%</b>	<b>10,8%</b>	<b>3,8%</b>	<b>2,1%</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024



### • Intrants chimiques : Engrais

Globalement, le NPK et l'urée sont les engrais les plus utilisés (41% et 30% respectivement au niveau national). L'utilisation des autres fertilisants reste plus marginale, avec des moyennes nationales de 5,2% (Burkina Phosphate), 5,1% (DAP) et 5,3% (KCI). Certaines régions, comme le Nord, montrent une forte dépendance à plusieurs types d'engrais, tandis que d'autres (ex. Sahel, Est) ont une utilisation plus limitée.

Pour ce qui est du NPK, le Nord affiche la plus forte proportion de superficies utilisant du NPK (71,58%), suivi des Hauts-Bassins (63,45%) et des Cascades (50,07%). Les taux les plus bas sont observés dans l'Est (20,66%) et le Sahel (17,87%).

Concernant l'UREE, les Hauts-Bassins (60,04%), les Cascades (47,82%) et le Centre-Sud (37,18%) montrent des niveaux élevés d'utilisation. À l'inverse, le Centre-Nord (10,35%) et le Sahel (10,62%) enregistrent des taux plus faibles.

Pour ce qui est du Burkina Phosphate et le DAP il ressort une utilisation localisée. En effet, le **Nord** est la région où l'utilisation du **Burkina Phosphate** est la plus élevée (15,12%), suivi du **Centre-Est (11,81%)**. Le **DAP** suit une répartition similaire avec des taux plus élevés au **Nord (15,15%)** et au **Centre-Est (11,70%)**.

**Tableau 2** : Répartition des superficies (%) des parcelles selon l'utilisation des fertilisants par région

Région	NPK	Urée	Burkina phosphate	DAP	KCI
Boucle du Mouhoun	41,15%	31,86%	3,55%	3,57%	3,94%
Cascades	50,07%	47,82%	0,95%	0,95%	1,25%
Centre	39,46%	29,81%	4,53%	4,54%	5,81%
Centre - Est	35,30% <sup>[u]</sup>	29,26%	11,81%	11,70%	12,09%
Centre-Nord	45,22%	10,35%	8,42%	8,37%	8,28%
Centre-Ouest	30,46%	19,15%	3,99%	3,83%	3,95%
Centre-Sud	46,30% <sup>[u]</sup>	37,18%	4,74%	4,62%	4,68%
Est	20,66%	16,37%	9,26%	9,06%	9,73%
hauts-bassins	63,45%	60,04%	1,57%	1,43%	1,57%
Nord	71,58%	24,06%	15,12%	15,15%	15,29%
Plateau Central	28,88%	11,56%	1,20%	1,66%	1,07%
Sahel	17,87% <sup>[u]</sup>	10,62%	7,63%	5,50%	6,95%
Sud-ouest	30,06%	27,18%	1,59%	1,39%	1,39%
<b>Burkina Faso</b>	<b>41,0%</b>	<b>30,0%</b>	<b>5,2%</b>	<b>5,1%</b>	<b>5,3%</b>

*Source* : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### • Intrants organiques : fumure organique, biofertilisants.

Le tableau ci-dessous met en évidence une forte proportion des superficies des parcelles ne recevant aucune fumure organique, avec une moyenne nationale de 77,3 %. Cette situation est particulièrement marquée dans les régions du Sud-Ouest (92,44 %), des Cascades (89,70 %) et du Centre-Est (83,93 %). À l'inverse, le Sahel (28,51 %) et le Nord (56,45 %) affichent les taux les plus bas, traduisant une adoption plus importante des fertilisants organiques dans ces régions.

L'utilisation de fumure organique varie également selon les cultures. Les apports les plus élevés sont enregistrés pour le maïs (727,7 kg/ha), suivi du mil (556,3 kg/ha) et du sorgho blanc (471,9 kg/ha). À l'opposé, certaines cultures comme le riz bas-fond non aménagé (25,5 kg/ha), le fonio (30,3 kg/ha) et l'igname (22,4 kg/ha) reçoivent des apports en fumure organique nettement plus faibles.



Parmi les pratiques de fertilisation organique, le parage des animaux constitue une source majeure. Le Sahel se distingue par une forte utilisation du parage direct (30,41 %) et indirect (10,9 %), suivi du Centre-Nord et de l'Est, où ces pratiques sont également répandues. L'usage des ordures ménagères est particulièrement visible dans le Nord (18,93 %), le Sahel (24,75 %) et le Plateau Central (8,07 %). Quant aux compostières (fosses fumières/tas), elles sont plus fréquentes dans le Nord (15,23 %), le Centre-Nord (7,82 %) et le Centre-Sud (6,60 %).

Les biodigesteurs et l'utilisation de la fiente de volaille restent très marginaux, avec des taux nationaux respectifs de 0,4 % et 0,2 %. Les régions du Nord et du Sahel se démarquent par une meilleure adoption des pratiques de fertilisation organique, tandis que d'autres, comme le Sud-Ouest et les Cascades, y ont peu recours. L'analyse conjointe avec l'utilisation des engrais chimiques permettrait d'affiner la compréhension des dynamiques de fertilisation et d'identifier des leviers pour une gestion durable de la fertilité des sols.

**Tableau 3** : Répartition des superficies (%) des parcelles selon l'utilisation de la fumure organique et sa principale source par région

Région	Sans fumure	Compostière (Fosse fumière/tas)	Ordures ménagères	Parage direct d'animaux	Parage indirect d'animaux	Biodigesteur	Fiente de la volaille	Autres
Boucle du Mou-	77,47%	5,81%	7,69%	3,56%	5,10%	0,16%[s]	0,14%[s]	0,6%[s]
Cascades	89,70%	3,85%[s]	1,21%[s]	2,22%[s]	2,97%[s]	-	0,1%[s]	2,4%[s]
Centre	82,67%	4,52%[u]	4,72%[u]	5,78%	2,29%	-	2,3%[s]	-
Centre - Est	83,93%[u]	5,45%	5,29%[u]	0[w]	2,96%	-	0,5%[s]	0,32%[s]
Centre-Nord	61,36%	7,82%	9,06%	8,70%	12,59%	-	0,4%[s]	0,43%[s]
Centre-Ouest	81,62%	3,95%	4,64%	6,62%[u]	3,52%	-	0,20%[s]	0,45%[s]
Centre-Sud	83,35%	6,60%[u]	2,80%[u]	5,13%	3,76%	0,1%[s]	0,28%[s]	0,7%[s]
Est	74,56%	5,14%	4,87%	9,33%	5,36%	-	1,53%[s]	0,19%[s]
hauts-bassins	82,74%	3,7%[u]	6,56%[u]	5,03%	3,32%	0,4%[s]	0,25%[s]	-
Nord	56,45%	15,23%	18,93%	2,90%	6,35%[u]	-	0,3%[s]	0,11%[s]
Plateau Central	71,79%	6,27%	8,07%	4,13%	9,41%	0,0%[s]	0,6%[s]	0,27%[s]
Sahel	28,51%	6,24%[s]	24,75%	30,41%	10,9%[u]	-	-	0,0%[s]
Sud-ouest	92,44%	1,54%	1,68%	2,26%	2,89%[u]	0,2%[s]	0,17%[s]	-
<b>Burkina Faso</b>	<b>77,3%</b>	<b>5,29%[u]</b>	<b>6,7%</b>	<b>5,4%</b>	<b>4,8%</b>	<b>0,4%[u]</b>	<b>0,2%</b>	<b>0,28%[u]</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### • Utilisation des produits phytosanitaires

L'usage des herbicides est largement répandu au niveau national, atteignant 62 % des superficies. Les régions des Hauts-Bassins (94,98 %) et des Cascades (96,76 %) se distinguent par des taux particulièrement élevés, traduisant une forte dépendance à ces produits pour le désherbage. À l'inverse, le Sahel (7,65 %) et le Centre-Nord (24,22 %) affichent les taux les plus bas, révélant une adoption plus limitée.

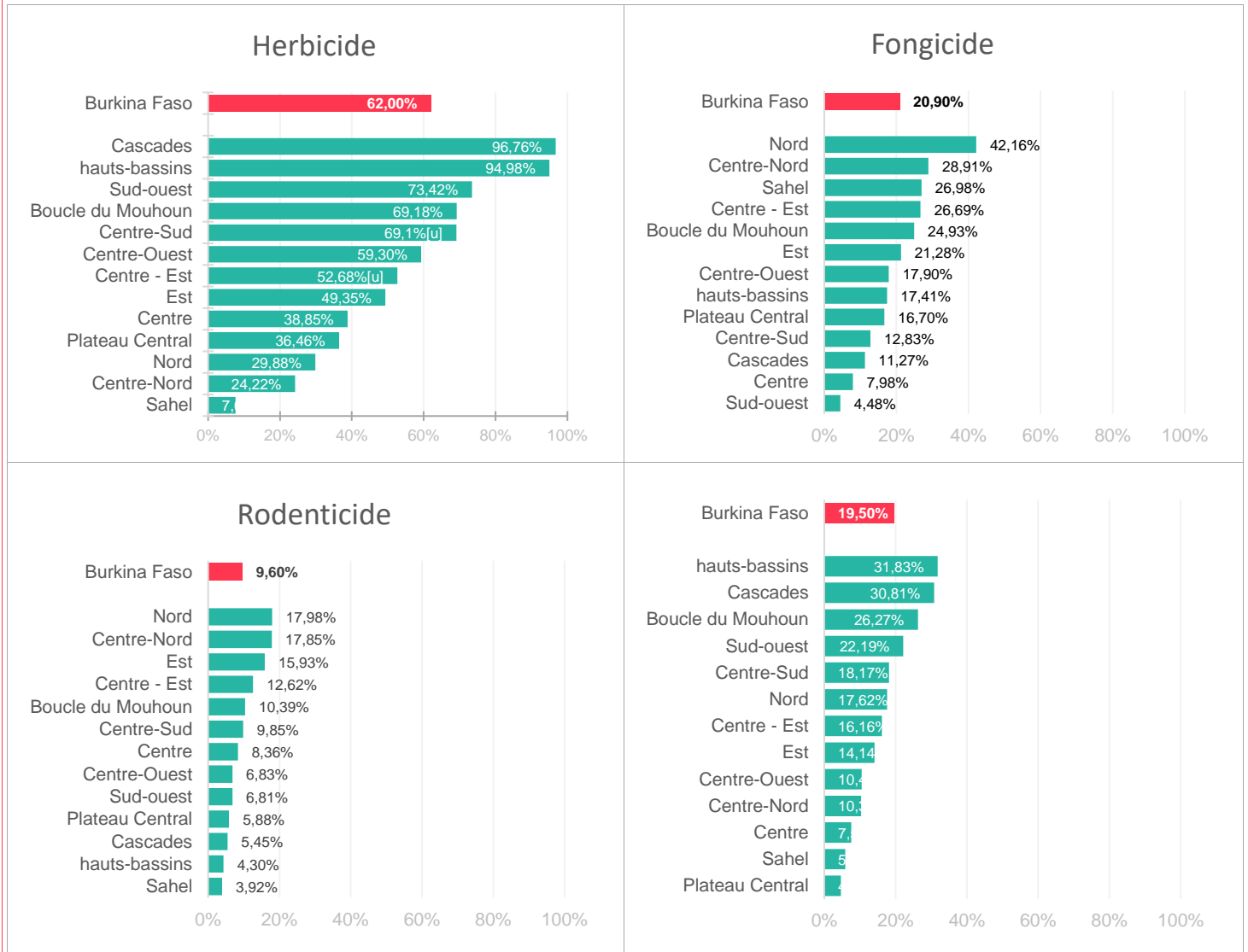
L'application des fongicides est globalement plus faible, avec un taux moyen national de 20,9 %. Toutefois, certaines régions comme le Nord (42,16 %), le Centre-Nord (28,91 %) et le Centre-Est (26,69 %) enregistrent des niveaux d'utilisation plus élevés, suggérant une prévalence accrue des maladies fongiques dans ces zones.



Les rodenticides, utilisés pour lutter contre les rongeurs, présentent une moyenne nationale de 9,6 %. Leur usage est plus marqué dans le Nord (17,98 %), le Centre-Nord (17,85 %) et l'Est (15,93 %), tandis que des régions comme le Sahel (3,92 %) et les Hauts-Bassins (4,30 %) y ont moins recours.

Enfin, les autres pesticides, comprenant divers produits phytosanitaires, sont appliqués sur 19,5 % des superficies à l'échelle nationale. Ils sont particulièrement utilisés dans les Hauts-Bassins (31,83 %), les Cascades (30,81 %) et la Boucle du Mouhoun (26,27 %). En revanche, des taux plus faibles sont observés dans des régions comme le Plateau Central (4,68 %) et le Sahel (5,92 %).

Figure 1: Proportion des superficies (%) des parcelles par type de produit de protection des plantes et par région



Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

## 2. Pratiques agricoles

L'analyse des pratiques agricoles des responsables de parcelles par région, montre une diversité dans l'adoption des différentes techniques agricoles. Les pratiques de sarclo-binage sont largement répandues dans presque toutes les régions. Par exemple, dans les Cascades, 70,6% des responsables utilisent cette méthode, et dans le Centre-Sud, ce pourcentage atteint 86,7%.

Le démariage suit une tendance similaire, avec des proportions élevées dans des régions comme le Sahel (85,8%) et le Plateau Central (85,6%).



Le labour manuel est une pratique courante dans des régions comme le Centre-Nord (81,4%) et le Sud-Ouest (86,5%). Toutefois, cette méthode est moins utilisée dans des régions comme le Hauts-Bassins (16,3%) où des alternatives comme le labour attelé sont préférées. Le labour attelé est très répandu dans des régions comme le Centre (93,7%) et le Centre-Sud (94,7%). En revanche, dans des régions comme le Sahel (20,5%) et les Cascades (0,5%), son usage est minimal. Le recours au labour motorisé est faible dans la plupart des régions, avec des taux aussi bas que 0,5% dans la Cascades et 3,9% dans le Sahel. Cela reflète les limitations d'accès à la mécanisation dans ces régions. Cependant, dans des régions comme le Hauts-Bassins (13,1%) et le Centre-Sud (7,8%), cette technique est un peu plus utilisée.

Le semis en ligne est particulièrement courant dans des régions comme le Plateau Central (92,0%) et le Centre-Sud (87,3%), où les méthodes modernes de culture sont plus courantes. Cela indique une adoption accrue de technologies de culture de précision dans ces régions.

**Tableau 4** : Proportion (%) des responsables de parcelles ayant pratiqué / utilisé -

Région	Micro doseur	Sarclo-bi-nage	Démariage	Labour manuel	Labour attelé	Labour motorisé	Semis En ligne
Boucle du Mouhoun	5,6	69,0	55,1	33,5	89,9	8,2	85,7
Cascades	6,9	70,6	53,2	25,3	82,8	0,5	65,5
Centre	44,9	59,8	58,0	35,9	93,7	1,2	93,5
Centre-Est	27,7	69,8	79,4	60,2	85,0	6,0	42,4
Centre-Nord	17,7	64,6	70,9	81,4	63,6	1,6	51,2
Centre-Ouest	35,0	76,6	76,5	56,8	78,5	6,1	75,4
Centre-Sud	11,2	86,7	80,6	45,4	94,7	7,8	87,3
Est	34,1	68,5	79,5	72,5	89,1	2,8	66,2
Hauts-Bassins	29,9	77,3	62,1	16,3	87,5	13,1	85,9
Nord	5,4	79,0	84,9	71,9	89,1	0,9	60,7
Plateau Central	4,1	83,3	85,6	29,3	85,3	10,9	92,0
Sahel	0,0	50,7	85,8	75,2	20,5	3,9	57,9
Sud-Ouest	15,9	76,0	67,3	86,5	40,5	4,1	55,4
<b>Burkina Faso</b>	<b>19,6</b>	<b>72,8</b>	<b>74,2</b>	<b>56,5</b>	<b>79,5</b>	<b>5,4</b>	<b>68,8</b>

*Source* : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### 3. Adoption de l'utilisation des intrants

- **Semences améliorées**

Le tableau suivant présente la répartition des responsables de parcelles selon le nombre d'années d'utilisation de la semence améliorée au cours des cinq dernières années, par région, lors de la campagne 2023/2024.

Globalement, 69 % des agriculteurs déclarent n'avoir jamais utilisé de semences améliorées au cours des cinq dernières années, ce qui traduit une adoption encore limitée des semences améliorées. Cette tendance est particulièrement marquée dans les régions comme le Sahel (81,2 %), le Centre-Est (80,8 %) et le Centre-Nord (78,1 %), où plus des trois quarts des exploitants n'ont pas eu recours à ces semences au cours des cinq dernières années. À l'inverse, les Hauts-Bassins (55,8 %) et le Centre-Sud (58,1 %) affichent les taux de non-utilisation les plus bas, ce qui suggère une meilleure adoption des semences améliorées dans ces zones.



L'utilisation ponctuelle (une à deux années sur cinq) varie selon les régions, avec des proportions notables dans les Hauts-Bassins (8,3 % pour une année et 14,7 % pour deux ans) et le Centre-Sud (10,1 % et 14,4 %). Ces chiffres montrent une expérimentation progressive des semences améliorées dans ces localités.

Quant aux agriculteurs ayant utilisé des semences améliorées sur trois à cinq années consécutives, ils restent minoritaires. Seules quelques régions affichent des proportions significatives, notamment la Boucle du Mouhoun (12,8 % sur cinq ans) et les Hauts-Bassins (12,1 %). Cela démontre que, bien que certaines zones intègrent plus systématiquement ces semences, la majorité des exploitants agricoles n'a pas encore adopté durablement ces variétés.

Ces résultats soulignent la nécessité de renforcer la sensibilisation et l'accessibilité aux semences améliorées, notamment dans les régions où leur adoption demeure faible. Une meilleure diffusion des avantages liés à ces semences pourrait favoriser leur adoption progressive et contribuer à l'amélioration des rendements agricoles.

**Tableau 5** : Répartition des responsables de parcelles selon le nombre d'années d'utilisation de la semence améliorée sur les cinq dernières années, par région lors de la campagne 2023/2024 (%)

Région	Nombre d'années d'utilisation					
	0	1	2	3	4	5
Boucle du Mouhoun	59,4	6,7	10,4	7,3	3,4	12,8
Cascades	59,6	5,4	9,1	11,7	3,3	10,9
Centre	72,2	7,9	10,0	5,6	0,6	3,8
Centre - Est	80,8	3,9	5,2	5,2	1,3	3,6
Centre-Nord	78,1	6,4	7,5	5,0	1,4	1,6
Centre-Ouest	71,5	4,4	8,1	7,1	2,1	6,8
Centre-Sud	58,1	10,1	14,4	9,2	1,8	6,3
Est	60,4	6,9	11,8	7,7	3,0	10,2
Hauts-bassins	55,8	8,3	14,7	7,0	2,2	12,1
Nord	73,9	9,1	10,8	4,1	0,4	1,7
Plateau Central	75,3	4,8	8,4	7,7	0,6	3,1
Sahel	81,2	2,2	3,9	9,2	2,2	1,3
Sud-ouest	68,9	6,3	7,1	9,5	1,2	6,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>69,0</b>	<b>6,3</b>	<b>9,5</b>	<b>7,0</b>	<b>1,9</b>	<b>6,4</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### • Engrais chimiques (NPK, UREE)

Globalement, 45,2 % des agriculteurs déclarent n'avoir pas utilisé le NPK au cours des cinq dernières années. Cette proportion varie considérablement d'une région à l'autre. L'utilisation du NPK est particulièrement faible dans le Sahel, où 89,5 % des exploitants n'y ont pas recours, et dans l'Est (71,8 %). À l'inverse, les régions du Centre-Sud (17,2 %), du Nord (20,0 %) et des Cascades (20,1 %) affichent les taux les plus faibles de non-utilisation.

L'utilisation intermittente, sur une à deux années, oscille entre 7,6 % (Centre) et 15,2 % (Plateau Central), suggérant que certains agriculteurs expérimentent ces fertilisants sans les adopter de manière systématique.

Les agriculteurs ayant utilisé le NPK sur trois à cinq années consécutives sont plus nombreux dans certaines régions, en particulier dans le Centre-Sud (45,7 % l'ayant utilisé chaque année) et le Nord (47,6 %). D'autres régions, comme les Hauts-Bassins (40,1 %) et le Centre (39,8 %), affichent également des taux élevés d'usage régulier, ce qui témoigne d'une adoption plus généralisée.



**Tableau 6** : Répartition des responsables de parcelles selon le nombre d'années d'utilisation du NPK solide/liquide sur les cinq dernières années, par région (%)

Région	Nombre d'années d'utilisation					
	0	1	2	3	4	5
Boucle du Mouhoun	44,2	4,0	11,3	9,5	4,3	26,6
Cascades	20,1	7,6	10,4	17,6	11,5	32,9
Centre	40,2	3,5	7,6	5,9	3,0	39,8
Centre - Est	38,7	5,9	7,4	10,5	3,7	33,7
Centre-Nord	46,5	7,2	11,5	11,6	5,4	17,7
Centre-Ouest	50,5	3,1	10,5	10,7	6,2	19,1
Centre-Sud	17,2	6,2	11,4	13,1	6,4	45,7
Est	71,8	2,8	8,8	7,6	3,5	5,5
hauts-bassins	36,8	4,0	8,9	6,6	3,6	40,1
Nord	20,0	4,8	11,1	11,4	5,2	47,6
Plateau Central	48,4	4,1	15,2	13,8	3,2	15,3
Sahel	89,5	3,1	3,5	1,9	0,3	1,7
Sud-ouest	49,2	3,0	7,1	10,8	6,6	23,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>45,2</b>	<b>4,5</b>	<b>10,0</b>	<b>10,2</b>	<b>4,8</b>	<b>25,2</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

Pour ce qui est de l'Urée, à l'échelle nationale, 63,5 % des agriculteurs n'ont pas utilisé d'urée au cours des cinq dernières années. Cette proportion varie fortement selon les régions. L'absence d'utilisation est particulièrement marquée dans le Sahel (94,7 %), le Centre-Nord (88,2 %) et l'Est (79,3 %), alors qu'elle est nettement plus faible dans le Centre-Sud (27,9 %), les Cascades (22,3 %) et les Hauts-Bassins (41,4 %), témoignant d'une adoption plus répandue dans ces zones.

L'utilisation sporadique (une à deux années) reste minoritaire, oscillant entre 3,5 % (Sahel) et 11,5 % (Centre-Sud). Cela traduit une expérimentation limitée de l'urée par certains agriculteurs sans adoption durable.

Les exploitants ayant appliqué l'urée sur trois à cinq années montrent des écarts significatifs selon les régions. L'usage régulier est particulièrement élevé dans les Cascades (34,3 % des agriculteurs l'utilisant chaque année), le Centre-Sud (35,0 %) et les Hauts-Bassins (38,4 %). À l'inverse, dans des régions comme le Sahel (0,5 % d'utilisateurs annuels) et le Centre-Nord (1,8 %), son usage demeure extrêmement marginal.



**Tableau 7** : Répartition des responsables de parcelles selon le nombre d'années d'utilisation de l'Urée solide/liquide sur les cinq dernières années, par région (%)

Région	Nombre d'années d'utilisation					
	0	1	2	3	4	5
Boucle du Mouhoun	56,7	3,1	9,7	7,1	2,6	20,9
Cascades	22,3	7,9	10,8	12,4	12,4	34,3
Centre	57,0	1,7	6,9	5,1	4,6	24,7
Centre - Est	48,8	5,1	8,1	6,2	3,8	28,0
Centre-Nord	88,2	1,3	5,6	2,3	0,8	1,8
Centre-Ouest	61,7	3,8	6,4	7,9	4,1	16,1
Centre-Sud	27,9	5,9	11,5	13,5	6,2	35,0
Est	79,3	2,5	6,7	5,2	2,5	3,9
hauts-bassins	41,4	3,1	7,5	6,8	2,8	38,4
Nord	78,7	4,1	8,1	3,0	0,9	5,1
Plateau Central	71,3	2,4	9,4	8,0	2,5	6,4
Sahel	94,7	3,5	1,3	0,1	0,0	0,5
Sud-ouest	53,1	3,8	6,9	9,9	6,4	19,9
<b>Burkina Faso</b>	<b>63,5</b>	<b>3,5</b>	<b>7,6</b>	<b>6,4</b>	<b>3,2</b>	<b>15,8</b>

• **Source** : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### • Engrais organiques

À l'échelle nationale, 45,6 % des agriculteurs déclarent ne pas avoir utilisé de fumure organique au cours des cinq dernières années. Cette proportion varie cependant fortement selon les régions. L'absence d'utilisation est particulièrement élevée dans les Cascades (69,0 %), le Centre-Sud (61,8 %), le Centre-Est (61,1 %) et les Hauts-Bassins (64,2 %), indiquant une adoption limitée de cette pratique. À l'inverse, des régions comme le Nord (19,3 %) et le Centre-Nord (35,7 %) enregistrent une proportion plus faible de non-utilisateurs, suggérant une plus grande intégration de la fumure organique dans les systèmes agricoles.

L'usage intermittent (une à deux années sur cinq) concerne en moyenne 12,1 % des agriculteurs. Cette part est plus élevée dans des régions comme le Nord (16,0 %), le Centre-Nord (12,4 %) et l'Est (14,1 %), traduisant une adoption progressive ou contextuelle.

L'application régulière sur trois à cinq années montre des écarts importants selon les régions. Les régions du Nord (55,0 %) et du Sahel (45,1 %) enregistrent les proportions les plus élevées d'utilisateurs constants, traduisant un ancrage fort de cette pratique. De même, le Centre-Nord (37,1 %) et le Plateau Central (34,6 %) présentent une adoption significative. En revanche, dans des régions comme les Hauts-Bassins (11,0 %) et les Cascades (7,5 %), l'utilisation régulière reste faible, probablement en raison d'une moindre disponibilité de matière organique ou d'autres alternatives privilégiées.



**Tableau 8** : Répartition des responsables de parcelles selon le nombre d'années d'utilisation de la fumure organique sur les cinq dernières années, par région (%)

Région	Nombre d'années d'utilisation					
	0	1	2	3	4	5
Boucle du Mouhoun	39,5	4,0	11,3	10,3	4,1	30,9
Cascades	69,0	2,2	7,6	12,1	1,5	7,5
Centre	57,1	2,0	2,5	5,5	3,4	29,5
Centre - Est	61,1	2,8	4,9	3,1	0,7	27,3
Centre-Nord	35,7	3,0	9,4	8,2	6,5	37,1
Centre-Ouest	45,2	1,8	8,5	7,4	3,1	34,1
Centre-Sud	61,8	4,0	9,5	6,1	2,2	16,4
Est	40,6	4,1	10,0	12,9	6,7	25,8
hauts-bassins	64,2	6,4	7,9	7,6	2,9	11,0
Nord	19,3	3,0	13,0	6,1	3,7	55,0
Plateau Central	40,7	2,4	7,8	11,4	3,1	34,6
Sahel	34,6	3,1	7,5	5,6	4,1	45,1
Sud-ouest	65,6	2,3	6,6	6,0	2,4	17,1
<b>Total</b>	<b>45,6</b>	<b>3,2</b>	<b>8,9</b>	<b>8,2</b>	<b>3,7</b>	<b>30,4</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### • Produits phytosanitaires

Dans de nombreuses régions, la majorité des responsables de parcelles n'ont pas utilisé de produits phytosanitaires au cours des cinq dernières années. Par exemple, dans la région des Cascades, 96,6% des responsables n'ont jamais utilisé de produits phytosanitaires, et dans la Boucle du Mouhoun, 93,8% des responsables de parcelles n'ont pas utilisé ces produits. Ces chiffres montrent que l'utilisation des produits phytosanitaires reste marginale dans ces zones.

Cependant, certaines régions montrent des taux plus élevés d'utilisation sur plusieurs années. Dans le Centre-Nord, 85,9% des responsables n'ont pas utilisé de produits phytosanitaires, mais 4,4% en ont utilisé pendant toute la période des cinq dernières années. Cela peut suggérer une adoption plus récente ou ponctuelle dans cette région. De même, dans des régions comme le Sahel (94,6%) et les Hauts-Bassins (93,3%), la majorité des responsables n'ont pas utilisé de produits phytosanitaires, mais un petit pourcentage en a utilisé régulièrement, indiquant une adoption occasionnelle.

Le tableau montre également que certaines régions comme le Centre et le Centre-Ouest ont des taux relativement faibles d'utilisation de produits phytosanitaires, avec seulement 3,4% de responsables ayant utilisé ces produits pendant toute la période dans le Centre, tandis que d'autres comme le Sud-Ouest (2,3%) et Est (2,6%) montrent des résultats similaires.



**Tableau 9** : Proportion des responsables de parcelles ayant utilisé un type de produit phytosanitaire sur les cinq dernières années, par région lors de la campagne 2023/2024 (%)

Région	Nombre d'années d'utilisation					
	0	1	2	3	4	5
Boucle du Mouhoun	93,8	0,9	2,1	1,2	0,2	1,7
Cascades	96,6	2,5	0,4	0,0	0,2	0,3
Centre	94,7	0,4	0,7	0,8	0,0	3,4
Centre - Est	88,7	0,6	2,8	2,8	0,0	5,2
Centre-Nord	85,9	2,8	3,6	1,7	1,6	4,4
Centre-Ouest	91,2	0,6	2,5	1,6	0,7	3,4
Centre-Sud	80,2	0,8	4,7	7,1	2,1	5,1
Est	81,4	2,0	6,5	4,8	2,8	2,6
hauts-bassins	93,3	1,2	1,9	2,1	0,5	1,0
Nord	91,6	1,2	3,5	1,7	0,4	1,6
Plateau Central	88,7	0,9	3,0	2,5	2,1	2,8
Sahel	94,6	0,6	1,5	0,9	0,2	2,1
Sud-ouest	94,4	1,3	0,8	0,6	0,5	2,3
<b>Burkina Faso</b>	<b>89,1</b>	<b>1,3</b>	<b>3,1</b>	<b>2,4</b>	<b>1,0</b>	<b>2,9</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### • Herbicides

L'analyse du tableau, qui présente la proportion des responsables de parcelles ayant utilisé des herbicides liquides ou solides au cours des cinq dernières années, révèle des variations marquées entre les différentes régions.

Dans la région **Sahel**, une proportion impressionnante de **90,4%** des responsables n'ont pas utilisé d'herbicides au cours des cinq dernières années, ce qui contraste fortement avec les autres régions. En revanche, des régions comme les **Hauts-bassins** se distinguent par un fort recours aux herbicides, avec **81,6%** des responsables ayant utilisé ces produits durant toute la période des cinq dernières années. Les autres régions présentent des taux d'utilisation variés, mais dans la plupart des cas, l'utilisation est concentrée sur les années récentes. Par exemple, dans la région des Cascades, **72,5%** des responsables ont utilisé des herbicides au moins une fois durant cette période, avec des proportions importantes d'utilisation chaque année.

Les régions comme la **Boucle du Mouhoun** montrent également une adoption régulière des herbicides, avec **55%** des responsables ayant utilisé ces produits pendant toute la période des cinq dernières années. À l'opposé, des zones comme le **Nord** ont un usage plus irrégulier, où **57,6%** des responsables n'ont pas utilisé d'herbicides, mais une proportion significative a utilisé ces produits dans les premières années (7,7% sur 1 an, 14% sur 2 ans).

Le **Centre-Nord** se distingue par un faible recours aux herbicides après les premières années, avec **67,1%** des responsables n'ayant pas utilisé d'herbicides, et seulement **4,4%** ayant utilisé des herbicides pendant les cinq dernières années. En comparaison, la région du **Centre** présente des taux d'utilisation plus équilibrés avec **38,8%** n'ayant pas utilisé d'herbicides, et une utilisation régulière (14,7% sur 2 ans, 23,4% sur 5 ans).

Le **Centre-Ouest** et le **Sud-Ouest** présentent également une adoption relativement régulière des herbicides, avec des proportions respectivement de **47,2%** et **56,6%** ayant utilisé ces produits pendant les cinq dernières années.



**Tableau 10** : Proportion (%) des responsables de parcelles ayant utilisé des herbicides liquides/solides sur les cinq dernières années

Région	Nombre d'années d'utilisation					
	0	1	2	3	4	5
Boucle du Mouhoun	14,0	7,3	9,9	8,4	5,4	55,0
Cascades	3,3	3,4	6,1	6,8	7,9	72,5
Centre	38,8	4,6	14,7	11,5	7,1	23,4
Centre - Est	41,0	4,8	7,0	4,7	3,8	38,7
Centre-Nord	67,1	5,8	10,1	8,7	3,8	4,4
Centre-Ouest	24,8	3,5	8,8	10,0	5,7	47,2
Centre-Sud	11,4	4,5	10,8	13,5	5,6	54,3
Est	37,1	5,3	15,8	13,7	5,2	22,9
hauts-bassins	2,2	3,8	5,4	4,5	2,4	81,6
Nord	57,6	7,7	14,0	9,3	2,9	8,5
Plateau Central	39,7	4,5	15,1	10,3	4,6	25,9
Sahel	90,4	0,6	5,3	3,1	0,6	0,0
Sud-ouest	13,1	4,5	10,0	9,2	6,5	56,6
<b>Burkina Faso</b>	<b>34,9</b>	<b>5,0</b>	<b>10,6</b>	<b>9,1</b>	<b>4,5</b>	<b>35,9</b>

Source : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

## 4. Protection de l'Environnement

### • Superficie utilisant de la fumure organique

Le graphique met en évidence des disparités importantes dans l'utilisation de la fumure organique à travers les régions du Burkina Faso. Avec une moyenne nationale de 22,7 %, certaines régions se distinguent par un recours plus marqué à cette pratique, tandis que d'autres montrent une adoption plus limitée.

La région du **Sahel** enregistre la proportion la plus élevée (71,5 %), suivie du **Nord (43,5 %)** et du **Centre-Nord (38,6 %)**. Cette forte utilisation peut être attribuée à des sols pauvres nécessitant des amendements organiques pour améliorer leur fertilité, ainsi qu'à des pratiques agricoles adaptées aux conditions climatiques difficiles. L'importance de l'élevage dans ces zones peut également favoriser la disponibilité de fumure organique.

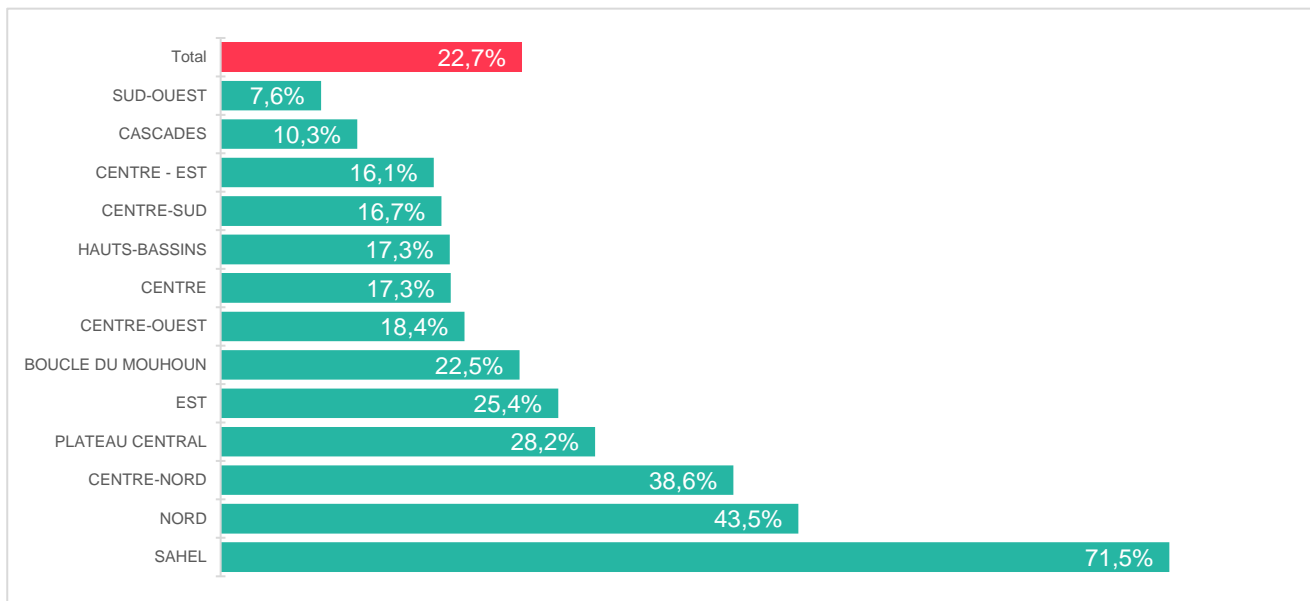
D'autres régions, comme le **Plateau Central (28,2 %)** et l'**Est (25,4 %)**, affichent des niveaux modérés d'utilisation de la fumure organique. Bien qu'au-dessus de la moyenne nationale, ces valeurs indiquent une adoption partielle, probablement en raison de contraintes logistiques, économiques ou d'un accès limité aux ressources organiques.

À l'inverse, certaines régions enregistrent des taux nettement inférieurs, notamment les **Cascades (10,3 %)** et le **Sud-Ouest (7,6 %)**. Ces faibles proportions peuvent être dues à des pratiques agricoles privilégiant d'autres types d'amendements, à une moindre disponibilité de fumure organique ou encore à une moindre sensibilisation des agriculteurs sur les bénéfices de son utilisation.

Enfin, des régions comme la **Boucle du Mouhoun (22,5 %)**, le **Centre-Ouest (18,4 %)** et le **Centre-Sud (16,7 %)** se situent en dessous de la moyenne nationale, illustrant des pratiques agricoles variées selon les zones. Ces écarts peuvent être expliqués par la diversité des systèmes de production, l'accès aux intrants et la structure des exploitations agricoles.



**Figure 2** : Part des superficies bénéficiant de fumure organique (%)



**Source** : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024

### • Superficie sous CES/DRS

Le graphique ci-dessous présente la part des superficies agricoles appliquant une technique de Conservation des Eaux et des Sols et de Défense Restauration des Sols (CES/DRS) au Burkina Faso, avec une moyenne nationale de 14,7 %. On observe une forte disparité entre les régions, illustrant des différences dans la mise en œuvre de ces pratiques agroécologiques. L'adoption de ces pratiques pourrait être encore améliorée par un soutien technique et financier aux agriculteurs

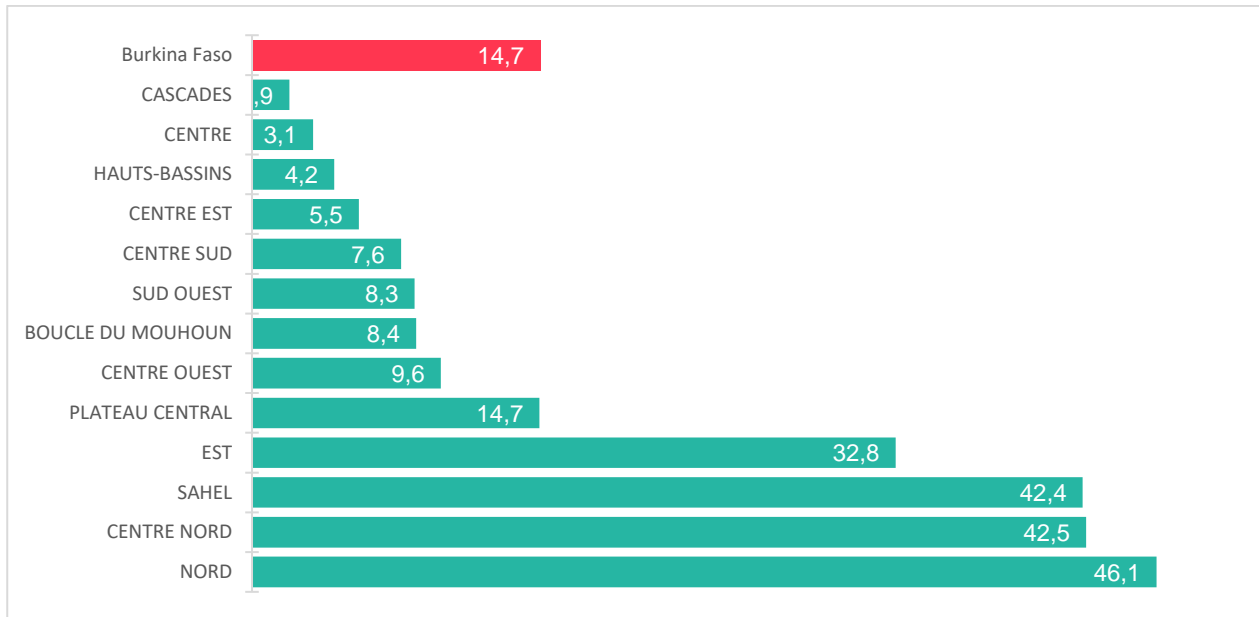
Les régions du **Nord (46,1 %)**, du **Centre-Nord (42,5 %)** et du **Sahel (42,4 %)** affichent les taux les plus élevés. Ces chiffres élevés peuvent s'expliquer par la nécessité de préserver les sols face aux conditions climatiques arides et aux risques élevés de dégradation. L'importance des techniques CES/DRS dans ces zones pourrait être liée à des interventions spécifiques de programmes de développement visant à lutter contre l'érosion et à améliorer la résilience des terres agricoles.

D'autres régions, comme l'**Est (32,8 %)** et le **Plateau Central (14,7 %)**, montrent des niveaux intermédiaires d'adoption. À l'inverse, les régions des **Cascades (1,9 %)**, du **Centre (3,1 %)** et des **Hauts-Bassins (4,2 %)** affichent des taux très bas, témoignant d'une adoption limitée de ces pratiques. Ces faibles valeurs peuvent être attribuées à des conditions pédoclimatiques différentes, à une moindre exposition à l'érosion ou encore à un accès limité aux formations et aux ressources nécessaires à la mise en œuvre des techniques CES/DRS.

**Figure 3** : Part des superficies sous CES/DRS par région (%)



## Utilisation des intrants, pratiques agricoles et protection de l'environnement



**Source** : Enquête Permanente Agricole (EPA) 2023-2024



## Glossaire

**Génération 1** : correspond à la première année d'utilisation par le producteur d'une semence obtenue auprès d'une structure (Etat, ONG, producteurs semenciers agréés ...);

**Génération 2** : correspond à la semence issue de la production de la première génération ;

**Génération 3** : correspond à la semence issue de la production de la deuxième génération.

## Sources et disponibilité des données

[Microdonnées de l'EPA 2023/2024](#)

## Liens connexes

[Rapport sur les résultats définitifs de l'Enquête Permanente Agricole \(EPA\) de la campagne Agricole 2023/2024](#)

### Notes d'information de l'EPA 2023/2024

- [Caractéristiques des ménages agricoles au Burkina Faso](#)
- [Composition et caractéristiques du cheptel au Burkina Faso](#)
- [Caractéristiques des parcelles agricoles au Burkina Faso](#)

### Tableaux Excel

- [Caractéristiques des ménages agricoles](#)
- [Caractéristiques des membres des ménages agricoles](#)
- [Composition et caractéristiques du cheptel](#)
- [Caractéristiques des parcelles agricoles](#)
- [Utilisation des intrants](#)

[Tableaux multidimensionnels de l'EPA](#)

## Citation requise

DGESS/MARAH. 2025. Note d'information. Enquête Permanente Agricole (EPA) de la campagne 2023/2024. *Utilisation des intrants, Pratiques agricoles et environnement au Burkina Faso*. Ouagadougou, Burkina Faso: DGESS/MARAH

## Remerciements



Organisation des Nations Unies  
pour l'alimentation  
et l'agriculture

## Crédit photo

Photo de couverture: © FAO/Giulio Napolitano